



Auxerre, le 5 octobre 2020.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sept centres de préparation du département retenus pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a retenu les candidatures de l'ensemble des sites ayant postulé pour être centre de préparation à l'olympiade.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif, le Conseil Départemental et l'Agence de développement Touristique avaient travaillé ensemble depuis plusieurs mois afin de proposer une liste de 7 clubs pouvant répondre aux critères de sélection et prétendre au titre de centre de préparation à l'olympiade. Les sites retenus sont également tous labellisés « Terre de Jeux 2024 ».

Voici la liste des clubs retenus :

- **L'Entente Sportive du Florentinois** pour l'athlétisme olympique et paralympique
- **Le Rugby Club Auxerrois** pour le rugby
- **Le Sens Volley 89** pour le volley
- **La Sentinelle de Briennon** pour le tir à l'arc olympique et paralympique
- **Le Tennis Club de Sens** pour le tennis
- **L'AJ Auxerre** pour le football
- **La Patriote Sénonaise** pour le tir sportif olympique et paralympique

Leurs installations ont été retenues comme centres de préparation pour la qualité de leur structure qui serviront de véritable base arrière pour les athlètes du monde entier avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Ces centres de préparation seront ouverts aux délégations dès la fin des jeux de Tokyo prévus à l'été 2021.

Contact Presse :

CDOS : Nicolas Maillotte : 03 86 52 12 44

Conseil Départemental de l'Yonne : Laurence Vée : 03 86 72 89 63